Centre de services scolaire des Sommets
Québec

Service du secrétariat général et des communications

2024-2025

Revue de presse hebdomadaire

SEMAINE DU 7 AU 13 DÉCEMBRE 2024

Le CRIFA de Coaticook hôte du deuxième Défi des recrues

Les élèves de 2e secondaire de plusieurs écoles estriennes ont participé au deuxième Défi des recrues, qui a eu lieu au CRIFA, les 5 et 6 décembre derniers. (Photo Le Progrès de Coaticook - Vincent Cliche)

PAR VINCENT -CLICHE

7 décembre 2024, 5 h

ÉDUCATION. Tout près de 1000 jeunes ont découvert l'univers des métiers spécialisés liés à la formation professionnelle à l'occasion du deuxième Défi des recrues.

L'événement, qui s'est déroulé jeudi et vendredi derniers (5-6 décembre) au Centre de formation professionnelle de Coaticook – CRIFA ainsi que dans quatre autres établissements estriens, est en fait une compétition amicale entre écoles au cours de laquelle des élèves de 2e secondaire réalisent des défis. « Il y en a 18 au total, précise la directrice générale du CRIFA, Tina Desmarais. Les jeunes s'initieront par exemple à la gravure sur pierre. En production horticole, ils auront les yeux bandés et devront deviner la plante qu'ils manipulent. Chez nos préposés aux bénéficiaires, ils prendront les signes vitaux d'un patient et changeront leur attelle. »

« On touche plusieurs secteurs, poursuit Mme Desmarais. On veut faire vivre une belle expérience à ces jeunes à travers le jeu. Ultimement, on met en lumière la formation professionnelle. Ça leur démontre qu'il y a une option autre que le cégep et l'université. En ouvrant nos portes, ça fait une belle carte postale également pour notre établissement. »

En plus du CRIFA, le Centre 24-Juin de Sherbrooke, le Centre Expé de Windsor, le Centre de formation professionnelle du Granit à Lac-Mégantic et le Centre de formation professionnelle de Lennoxville ont participé à ce deuxième Défi des recrues.

L'Étincelle, 4 décembre 2024, page 11

Québec injecte 621 000 $ dans les cours d'école

Ghislain Allard
redaction@actualites-letincelle.com

Val-Saint-François — Le gouvernement du Québec injecte 620 917 $ dans sept projets d'amélioration des cours d'école de la circonscription électorale de Richmond.

Le député de Richmond à l'Assemblée nationale, André Bachand, en a fait l'annonce la semaine dernière au nom du ministre de l'Éducation, Bernard Drainville.

Selon le député, ces projets permettront une utilisation optimale en toute saison, en plus d'offrir une variété d'activités et de jeux pour les jeunes. Ainsi, les élèves pourront bénéficier d'espaces extérieurs favorisant l'activité physique.

À l'école Primaire de la Passerelle, 100 000 $ serviront pour le réaménagement des terrains de soccer et pour l'ajout d'une classe extérieure avec verdissement.

À l'école Primaire de la Chanterelle, une subvention de 100 000 $ permettra l'aménagement d'une classe extérieure et l'ajout d'un parcours d'hébertisme.

Une subvention de 20 917 $ donnera l'occasion à l'école primaire Plein-Cœur d'ajouter des balançoires.

École Primaire Notre-Dame-du-Sourire : 100 000 $ est prévu pour l'ajout d'un module de jeux et pour la revitalisation de plusieurs équipements sportifs avec verdissement.

École Primaire Saint-Gabriel : une somme de 100 000 $ permettra la mise à niveau des modules de jeux et l'ajout de zones végétalisées.

École secondaire Richmond Regional : 100 000 $ servira à l'aménagement d'une classe extérieur avec mobilier urbain.

Finalement l'école primaire St Francis bénéficie de 100 000 $ pour l'Installation d'une zone de création et pour de l'aménagement paysager.

« Je joins ma voix à celle de mon collègue Bernard Drainville afin de réitérer l'importance du milieu de vie pour nos jeunes du Québec. Je suis très heureux de savoir que de nombreux élèves de notre région auront la chance d'avoir accès à une cour d'école renouvelée, plus dynamique et adaptée à leurs besoins », souligne André Bachand.

OVHcloud Un cloud performant et abordable pour répondre à tous vos besoins de migration. En savoir plus

«Hiveranza». Photo: Télé-Québec

Télé-Québec lance la compétition hivernale « Hiveraganza »

10 décembre 2024, 00h02 |

Télé-Québec a donné le coup d'envoi à « Hiveraganza », une toute nouvelle compétition hivernale animée par Émilie Fournier et DJ Cyusa. Ce rendez-vous quotidien invite les familles à célébrer l'hiver de manière ludique.

Chaque soir, des équipes d'élèves issus de 45 écoles à travers le Québec s'affrontent dans une série de jeux hivernaux. Intelligence, agilité et esprit d'équipe sont mis à l'épreuve à travers des défis variés :

- Jeux-questionnaires de connaissances générales
- Batailles de boules de neige épiques
- Pelletage extrême
- Parties de hockey improbables
- Roi de la montagne

L'objectif ultime d'« Hiveraganza » ? Illuminer le plus de blocs à la couleur de son équipe et ainsi conquérir l'immense fort lumineux.

Voici les écoles qui s'affronteront :

- 9 décembre 2024 : L'école secondaire Le Tandem (Victoriaville) contre l'école secondaire Henri-Dunant (Blainville)
- 10 décembre 2024 : L'école secondaire l'Escale (Val-Des-Sources) contre le Collège Saint-Sacrement (Terrebonne)
- 11 décembre 2024 : L'école secondaire de Mirabel (Mirabel) contre le Collège de L'Assomption (L'Assomption)

RECEVEZ GRATUITEMENT
LE QfQ en bref [voir un exemple]
Votre courriel

12 décembre 2024 : Le Collège Boisbriand (Boisbriand) contre le Collège Mont-Saint-Louis (Montréal)

13 décembre 2024 : Le Collège Durocher Saint-Lambert (Saint-Lambert) contre l'école secondaire Félix-Leclerc (Pointe-Claire)

14 décembre 2024 : Le Collège Jésus-Marie de Bellechasse (Québec) contre le Collège Jésus-Marie de Sillery (Québec)

15 décembre 2024 : Le Collège Esther-Blondin (Saint-Jacques) contre le Séminaire de Sherbrooke (Sherbrooke)

16 décembre 2024 : L'école secondaire Mont-Bleu (Gatineau) contre le Séminaire Saint-Joseph (Trois-Rivières)

17 décembre 2024 : L'école polyvalente de L'Érablière (Gatineau) contre l'école secondaire des Chutes (Rawdon)

18 décembre 2024 : L'école du Chêne-Bleu (Pincourt) contre l'école Des Rives (Terrebonne)

19 décembre 2024 : Le Collège Jean-Eudes (Montréal) contre l'école secondaire Saint-Stanislas de Saint-Jérôme

20 décembre 2024 : La Polyvalente des Monts (Sainte-Agathe-des-Monts) contre le Collège Villa Maria (Montréal)

21 décembre 2024 : L'école secondaire de l'Érablière (Saint-Félix de-Valois) contre le Collège Regina Assumpta (Montréal)

22 décembre 2024 : L'école du Coteau (Mascouche) contre la Polyvalente Lavigne (Lachute)

23 décembre 2024 : L'école secondaire Marguerite-Bourgeoys (Saint-Jean-sur-Richelieu) contre l'école secondaire Marguerite-Bourgeoys (Saint-Jean-sur-Richelieu)

24 décembre 2024 : Le Collège Saint-Paul (Varennes) contre le Collège Notre-Dame-de-Lourdes (Longueuil)

25 décembre 2024 : L'école secondaire Saint-Georges (Senneville) contre le Collège Citoyen (Laval)

26 décembre 2024 : Le Collège Saint-Hilaire (Mont Saint-Hilaire) contre la Polyvalente de Saint-Jérôme (Saint-Jérôme)

27 décembre 2024 : L'école secondaire de la Haute-Ville (Granby) contre l'école secondaire de l'Odyssée (Terrebonne)

28 décembre 2024 : L'école secondaire Pierre-de-Lestage (Berthierville) contre le Collège Jean-de-Brébeuf (Montréal)

29 décembre 2024 : L'école secondaire Cavelier-De LaSalle (Montréal) contre le Collège Laurentien (Val-Morin)

30 décembre 2024 : L'école François-Bourrin (Beauport) contre le Collège Laurentien (Val-Morin)

31 décembre 2024 : L'école Poly-jeunesse (Laval) contre l'école secondaire Marcellin-Champagnat (Saint-Jean-sur-Richelieu)

1 janvier 2025 : L'école secondaire de l'Escale (Val-des-Sources) contre l'école Jacques-Leber (Saint-Constant)

[Télé-Québec | PR3 Médias | Télédiffusion]

SUR LE MÊME SUJET

Entreprises : PR3 Médias

Le 25e FestiVoix reçoit « Belle et Bum »

Dominiq Hamel fête les 200 ans de sa ville natale : Drummondville

Entreprises : Télé-Québec

« Le Survenant » d'Érik Canuel sera présenté ce soir à 21 h à Télé-Québec

(https://planete-emplois.com)

(https://planete-emplois.com/offre/vue/946) Technicien(ne) comptable senior (https://planete-emplois.com/offre/vue/946)
21 octobre 2024

(https://planete-emplois.com/offre/vue/1010) Producteur.trice-conseil (https://planete-emplois.com/offre/vue/1010)
13 octobre 2024

(https://planete-emplois.com/offre/vue/1009) Coordonnateur-rice (https://planete-emplois.com/offre/vue/1009)
3 octobre 2024

(https://planete-emplois.com/offre/vue/1008) Coordonnateur | Coordonnatrice de production (Flex) (https://planete-emplois.com/offre/vue/1008)
2 octobre 2024

(https://planete-emplois.com/offre/vue/1007) Conseil d'administration de TV5 Numérique - Possibilité de

Estrie et régions

Les centres de services scolaires de l'Estrie en surplus

Par Lilia Gaulin, La Tribune

11 décembre 2024 à 04h00

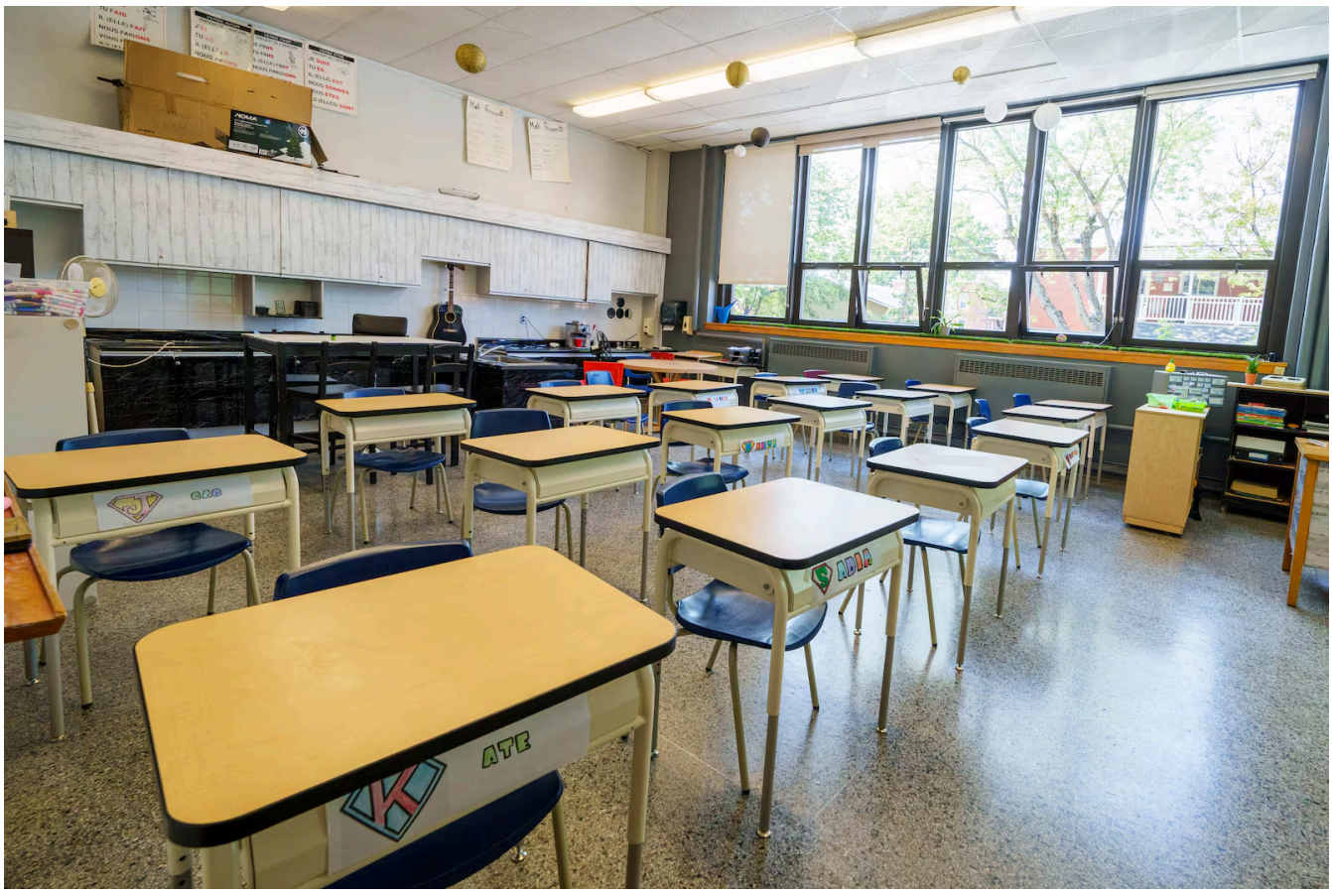

Les trois centres de services scolaires de la région affichent des surplus pour les états financiers 2023-2024. (Jean Roy/Archives La Tribune)

Les trois centres de services scolaires de l'Estrie présentent des états financiers qui sont dans le vert alors qu'ils recensent des surplus de quelques millions de dollars.

Les centres de services scolaires de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS), des Sommets (CSSDS) et des Hauts-Cantons (CSSHC) ont tous présenté des états financiers dégageant un excédent pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2024.

Dans un contexte où les services de francisation aux adultes ont été réduits dans les écoles de la province et où le manque d'espace se fait ressentir, ces surplus ne sont pas synonymes d'un trop-plein d'argent pour les organisations scolaires. Les états financiers contiennent entre autres l'argent destiné au fonctionnement des écoles. Par exemple, les frais liés à la construction d'un nouvel établissement ne s'y retrouvent pas.

Publicité

10 millions de surplus sur papier à Sherbrooke

Le CSSRS a sur papier un surplus de plus de dix millions de dollars. En revanche, l'excédent s'élève réellement à 628 035 $, ce qui correspond à 0,2 % de son budget total, indique le directeur général du CSSRS, Sylvain Racette. «Depuis la COVID-19, on peine à faire certaines dépenses dans l'année où on est financé. On va négocier des conventions collectives, on fait des prévisions pour une augmentation de salaire et pour payer les rétroactions, mais on reçoit l'année suivante les montants», donne-t-il en exemple.

Le plus grand nombre d'élèves en formation professionnelle et en formation générale des adultes expliquent aussi en partie le surplus tout comme les postes qui ont été non pourvus.

Publicité

Démarrez la conversation

Exprimez-vous.
Laissez un commentaire ci-dessous et faites-nous part de votre opinion.

Soyez le premier à commenter

Les surplus ne pourraient pas servir à prolonger les services en francisation des adultes, explique M. Racette. «On a un [plafond] du nombre d'élèves qu'on peut franciser cette année. On ne peut pas [le] dépasser.»

Sylvain Racette est le directeur général du CSSRS. (Archives La Tribune, Frédéric Côté)

Les états financiers ont été adoptés à la séance du conseil d'administration du CSSRS mardi soir. Sylvain Racette est satisfait des finances de l'organisation.

> **«On a vraiment essayé de s'assurer que chacun des dollars est bien utilisé.»**
>
> — Sylvain Racette

Pour 2023-2024, le CSSRS a reçu plus de 301 millions de dollars pour assurer son fonctionnement de la part du ministère de l'Éducation. Ses revenus totaux s'élèvent à un peu plus de 366 millions, dont près de 19 millions sont liés à la taxe scolaire.

Un important écart entre 2023 et 2024 concerne la subvention d'investissement versée au CSSRS. L'an dernier, elle s'est élevée à 40,7 millions de dollars. Ce montant chute à 2,8 millions pour le plus récent exercice financier. La raison? L'an dernier, des subventions ont été ajoutées aux livres comptables du CSSRS afin de prévoir d'éventuels travaux comme ceux de désamiantage.

L'excédent accumulé du CSSRS se chiffre à 13,7 millions.

Des excédents en région

Le CSSDS et le CSSHC présentent respectivement des excédents de 2,2 millions de dollars et de 1,4 million pour l'exercice financier qui s'est terminé le 30 juin 2024.

«Sur ce 2,2 millions qu'on dégage de surplus, il y a 1,2 million qui provient de subventions des années précédentes. Le ministère nous rembourse à retardement et on ne peut pas utiliser [cet argent]. Donc, ce million représente 0,7 % de nos revenus», mentionne le directeur des ressources financières du CSSDS, Joël Rouleau.

À des Sommets, ces surplus sont entre autres causés par des économies sur le plan énergétique. Aussi, il a été impossible de remplacer certains membres du personnel qui ne sont plus en poste.

Publicité

M. Rouleau et la directrice générale du CSSDS Lisa Rodrigue sont satisfaits de la situation financière de l'organisation. «On a donné le plus de services possible. [...] On a maximisé le plus possible les ressources qu'on avait», estime Mme Rodrigue.

> **«On a déposé un budget équilibré au mois de juin, il n'y a rien qui nous laisse penser qu'on ne soit pas en équilibre à la fin de l'année présentement.»**
>
> — Joël Rouleau, directeur des finances au Centre de services scolaire des Sommets

Pour 2023-2024, le CSSDS a eu des revenus d'environ 163 millions de dollars, provenant majoritairement de subventions gouvernementales, contre un peu plus de 161 millions de dépenses. Le CSSHC a quant à lui des revenus de 141 millions de dollars contre de dépenses de 140 millions.

La directrice générale du Centre de services scolaire des Sommets, Lisa Rodrigue. (Ariane Aubert Bonn/Archives La Tribune)

Prioriser les services aux élèves

Un faible pourcentage des dépenses des Hauts-Cantons est lié à l'administration, mentionne le directeur général du CSSHC, Martial Gaudreau.

«L'argent est vraiment dans les écoles et dans les activités directes aux élèves», assure-t-il.

portrait du directeur du centre de service des Hauts-Cantons: Martial Gaudreau. Photos prises dans le cadre du nouveau PEVR. (Dany Coulombe)

Les revenus de la taxe scolaire s'élèvent à un peu plus de 12 millions à des Sommets et à cinq millions à des Hauts-Cantons.

L'excédent accumulé au 30 juin 2024 se chiffre à environ 9,7 millions de dollars pour le CSSDS et à 14 millions pour le CSSHC. Ces montants comprennent aussi la valeur des terrains.

Les Centres de services scolaires peuvent utiliser au maximum 15 % de leur surplus monétaire. Au CSSHC, cet argent est en partie utilisé pour offrir des services aux élèves, donne en exemple M. Gaudreau. Des surplus ont notamment été utilisés pour bonifier des services pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

La masse salariale est l'une des dépenses les plus importantes pour les trois centres de services scolaires.